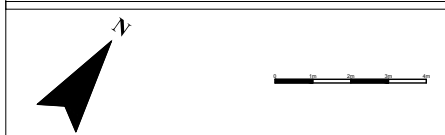
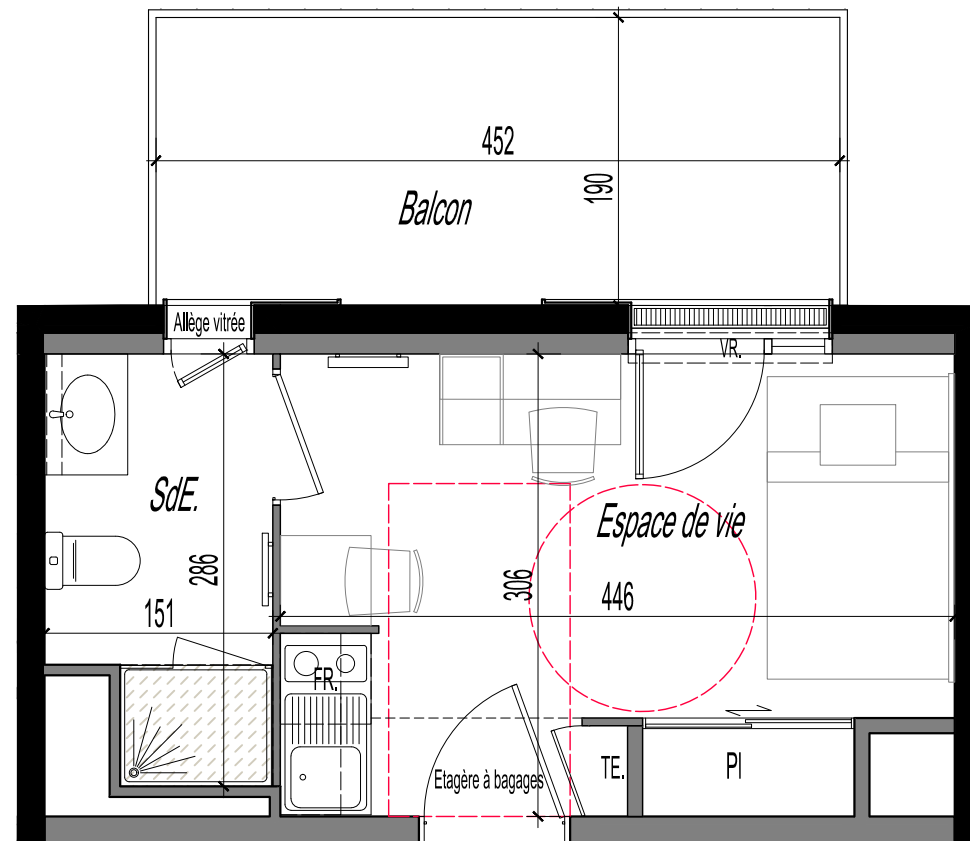


Appartement	702
Bâtiment AB	
Etage 7	
Studio	
Espace de vie	12,95 m <sup>2</sup>
SdE.	3,90 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>16,85 m<sup>2</sup></b>
Balcon	8,60 m <sup>2</sup>



DATE : Le 07/12/2023

Nota : Le présent plan est établi sur la base du dossier de permis de construire et pourra subir des adaptations dimensionnelles techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études d'exécution. Les poutres, soffites et faux plafonds n'apparaissent pas systématiquement sur le plan. Les équipements ménagers (plans de travail, etc...) ne figurent qu'à titre indicatif, seule la notice descriptive de vente précise leur fourniture. Seuls les plans déposés au rang de minutes du notaire font foi. La surface des placards est incluse dans celle de la pièce. Les prestations définies peuvent subir de légères modifications à la réalisation, seul le plan de récolement établi en fin de chantier consignera les tracés et les prestations réels.



**LEGENDE**



Faux-plafond  
HSP: 2,10 à 2,30m

PL = Placard  
FR = Réfrigérateur  
CU = Cuisinière

LV = Lave vaisselle  
LL = Lave linge



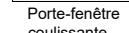
Tableau électrique



Fenêtre



Porte-fenêtre battante



Porte-fenêtre coulissante

Nota porte-fenêtres  
Hauteur de seuil maxi = 15cm